OFFRE D'EMPLOI **AFFICHAGE EXTERNE**



PSYCHOLOGUE

PÉRIODE D'AFFICHAGE	9 novembre 2026 au 30 juin 2027
TYPE DE POSTE	Contrats à temps plein et à temps partiel
RÉSEAU/LIEU DE TRAVAIL	Les établissements du CSSPI
SALAIRE	59 336 $ – 110 802 $ / annuellement
RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE	Prime de 6,5% pour une prestation de 70 heures par période de paie
ENTRÉE EN FONCTION	À déterminer

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) souhaite rencontrer des psychologues pour des besoins dans nos milieux. Nous avons des possibilités de contrats à temps plein et/ou à temps partiel au primaire et au secondaire en clientèle régulière et en classe spécialisée. Notre forte croissance offre de nombreuses possibilités d'emplois et le Centre de services scolaire souhaite maintenir la grande qualité d'enseignement offert à l'ensemble de nos élèves.

NATURE DU TRAVAIL

La ou le psychologue est amené à répondre à des besoins de consultation de l'équipe-école et des parents. De plus, la ou le psychologue administre, au besoin, des tests standardisés propres à la pratique de la psychologie, analyse et interprète les résultats en vue de fournir des pistes d'intervention au personnel concerné pour assurer la réussite éducative de tous les élèves selon leurs capacités. La ou le psychologue pourrait également être appelé à la mise en place d'activités ou de programme de prévention.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Le travail de psychologue en milieu scolaire permet d'avoir un vécu professionnel diversifié et enrichissant. Votre séjour dans l'un de nos établissements scolaires vous offrira la possibilité :

- La ou le psychologue participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du centre de services scolaire;
- contribuer au dépistage des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue l'évaluation psychologique afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins; elle ou il sélectionne et utilise des outils psychométriques standardisés reconnus; elle ou il effectue des entrevues et procède à des observations, si nécessaire; elle ou il analyse et interprète les observations et les données recueillies;
- participer avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe aux choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation, à la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs;
- aider les enseignantes et enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseille et les soutient dans leur démarche éducative; elle ou il suggère ou applique des solutions ou des stratégies propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève ou d'un groupe d'élèves; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation;
- intervenir auprès d'élèves, de groupe d'élèves ou de parents; elle ou il les assiste dans l'identification de difficultés, les soutient dans l'exploration de solutions et, au besoin, leur propose des ressources;
- conseiller le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision;
- conseiller et soutenir les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève ou d'un groupe d'élèves;
- peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution;
- développer et maintenir des relations avec les représentantes et représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des centres de services scolaire;
- préparer et assurer la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE

- Une majoration de 10% du traitement est versée à tous les psychologues.
- Une prime de 6,5% est octroyée lors d'une prestation de travail de 70 heures / paie.

ATOUTS

- Connaître et utiliser les outils psychométriques standardisés reconnus pour effectuer différentes évaluations.

INFORMATIONS

Répondante en psychologie :
Ariane Leroux-Boudreault
a-leroux-boudreault@csspi.gouv.qc.ca

Postulez ici →

Merci de l'intérêt que vous manifestez envers le CSSPI. Toute candidature reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier interne sera refusée.

Le Service des ressources humaines
550, 53e Avenue, Montréal (Québec) H1A 2T7

Une entrevue de sélection sera planifiée avec les candidats retenus seulement.

Le CSSPI est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, notamment, l'interdiction pour l'ensemble des membres du personnel scolaire de porter un signe religieux et l'obligation d'exercer ses fonctions à visage découvert.

Soin porté à l'accueil et à l'intégration

Structure de pratiques collaboratives

Culture de développement professionnel

Flexibilité et stabilité d'emploi

Milieu de vie inclusif, sain, sécuritaire et stimulant

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île
Québec